

COMMUNIQUÉ

## **Les chambres de commerce demandent au gouvernement de préciser ses intentions pour améliorer le transport aérien régional au Québec**

MONTRÉAL, 20 juin 2024 - La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et plusieurs chambres de commerce pressent le gouvernement du Québec afin que celui-ci pose des gestes concrets dans les plus brefs délais pour relancer le transport aérien régional, et qu'il mette en œuvre un véritable plan d'action en la matière.

Parmi les autres chambres de commerce derrière l'initiative, il y a :

- Valentine Palma, Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC)
- Alexandre Lavoie, Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine (CCIM)
- Marie-Claude Brière, Chambre de commerce de La Côte-de-Gaspé (CCCG)
- Jeff Dufour, Chambre de Commerce et d'industrie de Manicouagan (CCIM)
- Anne A. Racine, Chambre de Commerce et industrie Mont-Joli-Mitis (CCIMJM)
- Nathalie Langlais, Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN)
- Sandra Rossignol, Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le-Fjord (CCISF)
- John-James Blanchette, Chambre de commerce Sept-Îles-Uashat mak Mani-utenam
- Hélène Paradis, Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD)

À sa création, la FCCQ avait salué le Programme d'accès aérien aux régions (PAAR) puisqu'il permettait des tarifs plus abordables pour les passagers, notamment des régions éloignées, afin de leur permettre d'utiliser les services aériens des différents transporteurs. Toutefois, elle croit maintenant que cette excellente initiative pourrait aller plus loin en étant plus porteuse encore. Le programme devrait à présent tenir compte de l'ensemble des liaisons aériennes entre les destinations au Québec, pour l'admissibilité aux billets à 500\$ et pas uniquement les vols « en provenance » ou « à destination » des aéroports de Montréal, Saint-Hubert (MET) ou Québec. Il faudrait également permettre aux entreprises et aux OBNL comme les chambres de commerce, d'avoir accès aux billets à prix réduit.

La FCCQ et les chambres de commerce constatent également que le programme PAAR est encore méconnu de plusieurs citoyens. Des efforts de promotion supplémentaires sont nécessaires pour mieux faire connaître ce programme à grande échelle, et que le recours à ce mode de transport fasse partie des premières options, pour relier nos régions entre elles.

De plus, afin de se doter d'une véritable vision à moyen et long terme du transport aérien régional au Québec, la FCCQ et les chambres de commerce croient que le ministère des Transports et de la Mobilité durable devrait lancer l'ensemble des démarches pour mettre en œuvre un plan d'action qui inclurait une phase de consultations au préalable, à laquelle l'ensemble des acteurs concernés serait convié à contribuer. Au cours des dernières années, la FCCQ a d'ailleurs proposé plusieurs solutions pour s'assurer qu'il y ait du volume dans les appareils, et ce, sans compromettre la rentabilité des transporteurs aériens.

« Avec le renouvellement du PAAR ce printemps, nous nous attendions à des annonces du gouvernement afin qu'il apporte des modifications au programme, ce qui n'a toujours pas eu lieu malheureusement à ce jour. Pourtant, nous sommes rendus au moment où il faut poser d'autres gestes concrets pour élargir l'accès au transport aérien régional à court terme, et à réfléchir à l'avenir des dessertes au Québec à moyen et long terme, afin d'en assurer la pérennité. Les régions le réclament à juste titre, il est temps de mettre en place un véritable plan d'action pour le développement des services aériens dans l'ensemble du Québec », a indiqué Philippe Noël, vice-président, Affaires publiques et économiques à la FCCQ.

« De par l'immensité du Québec, la voie aérienne demeure souvent l'option à privilégier en termes d'efficacité pour le déplacement des personnes et des marchandises. Pour plusieurs régions, un déplacement efficace de la main-d'œuvre, des gens d'affaires ou encore d'une clientèle touristique est névralgique sur le plan économique, et dépend de l'offre de services en transport aérien. Nous croyons que le gouvernement a une responsabilité à assumer en matière d'occupation du territoire, en rendant les régions éloignées les plus accessibles possibles aux Québécois », a conclu Philippe Noël.

#### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de près de 120 chambres de commerce et plus de 1000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

#### **À propos de la Chambre de commerce et d'industrie (CCIBDC)**

La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) est un réseau de gens d'affaires dynamique de près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et Bonaventure. Par sa mission, la CCIBDC favorise le développement économique et social de sa région, dans un esprit de concertation et de solidarité, tout en veillant aux intérêts de ses membres grâce à son pouvoir de représentation et d'action.

**Renseignements :**

Javier Garcia

Attaché de presse

Fédération des chambres de commerce du Québec

T. 514 844-9571 poste 3586 C. 438 408-3731

[javier.garcia@fccq.ca](mailto:javier.garcia@fccq.ca)

Valentine Palma

Directrice générale

Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs

T. 418 534-0050 poste 101 C. 418 983-3125

[valentine@ccibdc.ca](mailto:valentine@ccibdc.ca)